

## Plan de développement du CIRM

*Période 2023-2026*

### Contexte

Le Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne (CIRM) est l'un des quatre centres interdisciplinaires de recherche stratégiques (CIR) de l'UNIL. Créé en 2018, il a été renouvelé pour une nouvelle période de 4 ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2026. Ce document synthétise le plan de développement pour ces quatre années.

### Plan de développement du CIRM

Le plan de développement du CIRM pour la période 2023-2026 prévoit **8 objectifs principaux** :

1. Le CIRM développe un **réseau d'expert-e-s de l'UNIL** spécialistes des enjeux de durabilité dans les territoires de montagne et renforce leur **sentiment d'attachement** au CIRM ;
2. En se basant sur les compétences disciplinaires de ses membres, le CIRM développe des recherches sur des enjeux de durabilité dans les territoires de montagne par des approches **interdisciplinaires** (croisement de compétences disciplinaires) et **transdisciplinaires** (co-construction de connaissances avec les actrices et acteurs des territoires, en particulier via la **science participative**) ;
3. Le fil conducteur des recherches réalisées par le CIRM est la notion du « **bien vivre en montagne** » ; elle inclut l'analyse des systèmes montagnards à l'interface entre les processus naturels, les dynamiques sociétales et les questions de santé ;
4. Le CIRM clarifie son **positionnement institutionnel** au sein et à l'extérieur de l'UNIL en définissant des projets prioritaires – à l'interface entre les sciences naturelles, les sciences humaines et sociales et les sciences de la santé – et en renforçant la communication de ses activités au sein de la communauté scientifique ;
5. Le CIRM développe un programme de **communication**, de **médiation scientifique** et de **sensibilisation** de la société civile et des élèves de différents niveaux scolaires sur les enjeux des territoires de montagne ;
6. Le CIRM entretient et renforce son **ancrage régional** dans les cantons de Vaud (Alpes vaudoises, Jura vaudois) et du Valais (Alpes valaisannes) en développant ses activités de recherche transdisciplinaire, de médiation scientifique et d'expertise scientifique et en s'appuyant sur son réseau de partenaires ;
7. Le CIRM renforce sa **visibilité internationale** en développant les partenariats internationaux, bilatéraux (avec des instituts et centres universitaires) et multilatéraux (au sein de réseaux internationaux) ;
8. Le CIRM renforce sa **gouvernance** en élargissant la composition du Conseil à des acteurs cantonaux, en créant un noyau de professeur-e-s et d'enseignant-e-s qui dédient une part substantielle de leur activité au développement du CIRM et en œuvrant à la stabilisation de son personnel administratif et technique et il renforce son **assise financière** en élargissant la part du financement annuel par des fonds externes à l'enveloppe budgétaire octroyée par la Direction de l'UNIL.

Lausanne, le 15 septembre 2023

Prof. Emmanuel Reynard

Directeur du CIRM

